

Convention cadre de développement culturel

Entre les soussignés

La Ville de Rouen représentée par Madame Marie-Andrée MALLEVILLE, Adjointe au Maire chargée de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, agissant au nom et pour le compte de la Ville, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2022 et d'un arrêté du Maire donnant délégation en date du 21 juillet 2020,

Ci-après désignée par les termes « **la Ville** »,

D'une part

Et

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, représenté par Madame Véronique DESJARDINS, Directrice générale du CHU de Rouen sis 1, rue de Germont 76000 Rouen,

Ci-après désigné par les termes « **le CHU** »,

D'autre part

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Préambule

Depuis 2007, la Ville et le CHU de Rouen œuvrent en partenariat afin de permettre aux personnes hospitalisées, à leur famille et aux équipes du CHU d'avoir accès à la culture au sein de l'hôpital. Afin de poursuivre la mutualisation des énergies au service de la démocratie culturelle à l'hôpital, la Ville et le CHU de Rouen souhaitent renouveler la convention de développement culturel signée en 2007 et reconduite en 2010, 2013 et 2017.

Aujourd'hui, le projet stratégique du CHU de Rouen « Ensemble, vers 2024 » s'appuie sur différents piliers dont la culture. La politique culturelle du CHU est intrinsèquement inscrite dans la lignée des droits culturels, à ce titre l'expérience patient, les dynamiques d'équipes et d'inclusion, constituent son essence. La création ramène à la singularité de chacun, dans son imaginaire, son vécu, sa spiritualité, chacun est réaffirmé dans sa fonction de sujet. L'affirmation du CHU dans ses démarches d'amélioration participatives offrent de nouvelles perspectives de coopérations notamment pour les actions culturelles et artistiques.

Différents axes d'interventions, pleinement empreints des droits culturels, seront déployés, en partant du territoire :

- En lien avec la problématique centrale du corps, du rapport au corps, du vécu, par l'approche sensible proposée par les artistes accueillis, invitant à une prise en charge holistique
- L'axe de la nature, et des thèmes qui pourront être développés dans la dynamique impulsée par le projet Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028
- Des projets d'intégration du CHU dans la dynamique culturelle et artistique du territoire (parcours urbains, résidences de territoire, temps événementiels...)

En parallèle, la politique culturelle de la Ville qui prend appui sur les droits culturels et s'inscrit dans la démarche de la Capitale Européenne de la Culture s'articule autour des axes suivants :

- Les générations futures et la ville à hauteur d'enfants ; dans ce contexte les projets à l'attention des publics jeunes font partie des priorités de la Ville ;
- La renaturation et plus largement la transition écologique et le développement durable ;
- L'accompagnement des équipes artistiques du territoire et l'accompagnement de leur implication sur le territoire notamment par le développement des résidences de territoire ;
- Les notions de co-construction et de participation des publics ;
- La lutte contre les discriminations et les exclusions.

Article 1 – Objectifs généraux

Articulés avec les politiques culturelles du CHU et de la Ville, les objectifs de cette convention sont les suivants :

- mutualiser les ressources
- ouvrir l'hôpital sur la ville et la ville sur l'hôpital et faire en sorte que l'hôpital soit perçu comme un acteur de la ville ; un lieu de vie à part entière
- créer de nouveaux échanges notamment entre les personnels soignants, les patients et leurs proches, les artistes et les publics et favoriser les échanges de compétences entre professionnels de la culture et personnels hospitaliers ;
- accroître l'accès à la culture et aux arts pour chacun.e.

Article 2- Les axes de coopération entre la Ville et le CHU

L'ensemble de ces axes de coopération se développeront au cours des trois années de la convention. Ces axes ne sont pas exclusifs et pourront être complétés au fil des ans.

2.1. Réseau des bibliothèques

2.1.1. Ateliers écriture – médiateur dans les services

Axe fort de ce partenariat, les ateliers d'écriture à destination des personnes hospitalisées autour d'une thématique définie conjointement par le CHU et par les bibliothèques, et notamment la bibliothèque Simone de Beauvoir, se poursuivront à destination des patients de l'unité de médecine et psychopathologie de l'adolescent et pourront à terme être développés dans d'autres secteurs.

2.1.2. Don et désherbage

Don de livres et de magazines désherbés afin de renouveler le fonds d'ouvrages à disposition des personnes hospitalisées, dans le cadre du partenariat avec l'association Bibliothèque à l'hôpital.

2.2. Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) : Elargissement des disciplines et lieux

Dans la perspective de poursuivre un partenariat actif, une convention spécifique avec le CRR est prévue sur les axes suivants :

- Accueil de « Méridiennes » au sein des locaux du CHU
- Proposition d'interventions en petits groupes en musique, danse et théâtre, chant avec les grands élèves et les professeurs en rotation sur les 5 sites du CHU : dans les espaces collectifs intérieurs / extérieurs ; aux fenêtres ; dans les unités de soins
- Accueil de l'orchestre – grande formation - (concert tout public) – 40 musiciens : sur les différents sites du CHU
- Accueil d'audition hors les murs, au sein du CHU
- Mise à disposition de supports audiovisuels de différentes captations pour une diffusion web tv ou HTV, chaîne gratuite du CHU
- Accueil en résidence de compositeurs/ création/ diffusion

2.3. Développement des arts visuels : art dans l'espace public

Le CHU souhaite développer l'intégration de la porte 10, espace culturel, au réseau des arts visuels sur Rouen. Dans ce cadre plusieurs pistes de travail sont envisagées :

- dans le cadre de l'événement **Automne Curieux** par exemple par la co-construction d'expositions présentes dans les galeries de l'Hôtel-de-Ville et dans l'espace d'exposition du CHU.
- dans le cadre du Cré'Art 2022-2025,
- dans le cadre de la Renaturation et du travail sur les jardins, la nature et l'eau notamment en collaboration avec le jardin des plantes de Rouen.

2.4. Partenariat avec L'Etincelle - Théâtres de la Ville de Rouen

2.4.1. Déclinaison de la programmation culturelle de l'Etincelle dans les unités de soins du CHU.

La venue d'artistes au plus près des patients sera favorisée par la mise en œuvre de performances artistiques, d'actions culturelles ou encore de concerts dans les unités de soins.

2.4.2. Cycles de rencontres entre professionnels de santé, artistes et publics en lien avec la programmation de l'Etincelle.

En fonction des programmations, mises en lien des créations avec des espaces de débats sur des sujets de société et notamment éthiques et médicaux par le croisement de regards avec la participation de professionnels de santé.

2.5. Les résidences

2.5.1. Mise à disposition du studio

L'hôpital Boucicaut à Mont-Saint-Aignan bénéficie d'un espace pouvant accueillir des équipes artistiques en recherche d'un lieu de répétition. Ce lieu peut être mis à disposition sous réserve que les artistes ouvrent les portes aux résidents du site pour des répétitions publiques, ou qu'ils donnent des extraits de leur spectacle à l'hôpital sur l'un des sites du CHU.

2.5.2. Résidence de territoire

A partir de 2022, le CHU sera intégré au dispositif des résidences de territoire : une année de préfiguration de résidence est engagée avec le collectif des Vibrants Défricheurs à la fois pour la mise en œuvre de projets nés à l'hôpital (Perce-Plafond) mais aussi pour des projets nouveaux qui se déploieront dans différentes unités de soins de l'hôpital. (massages sonores, concerts au chevet expérimentaux, projet d'action culturelle par des ateliers de collectage de récits et de mise en musique..).

2.6. Temps évènementiels

Dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé, le CHU sera intégré aux temps forts du territoire ou évènements nationaux : Curieux Printemps, printemps des poètes, festival du livre de jeunesse, Rouen Givrée, fête du fleuve, Rouen donne des Elles...

2.7. Communication

Les temps forts du CHU sont inclus dans la communication culturelle de la ville.

2.8. Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

2.8.1. Edition ouvrage « Klinê »

La Ville de Rouen a accompagné aux prémices le CHU dans la mise en œuvre d'un projet de recherche ethnologique inscrit à l'inventaire du Patrimoine Culturel (Unesco) en 2014. Ce travail, précieux, complexe, exigeant, aborde ce qu'est un hôpital, dans ses registres symboliques, physiques, et questionne la mémoire vivante sur les questions de transmission, savoirs, savoirs-faire et des valeurs de ce qui fait de cette organisation de soins une « communauté ». En 2015, un photographe a été accueilli en résidence pour apporter un regard artistique. En 2022, ce dialogue entre artiste et ethnologue donnera lieu à l'édition, aux éditions 303, d'un ouvrage intitulé « Klinê » ainsi qu'à des expositions dans les trois villes des CHU investis dans cette démarche : Rouen, Caen, Angers. Il sera recherché conjointement, un espace approprié à la monstration de ce travail en cœur de ville.

2.8.2. Restitution du travail de recherche par la création d'une bande dessinée numérique

Un autre volet pour lequel la Ville avait apporté son soutien financier devra aboutir fin 2022 par un travail de création en **Bande dessinée numérique**, pour rendre accessible, au plus grand nombre, ce travail de recherche de qualité.

Article 3 – Les engagements du CHU

Afin de veiller à la mise en œuvre des projets entre 2022 et 2024 le CHU s'engage à :

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement des actions prévues dans cette convention
- Mobiliser les différents services et structures idoines dépendants du CHU
- Assurer la circulation de l'information ainsi qu'une démarche de sensibilisation auprès des services du CHU en amont des actions prévues
- Coordonner l'ensemble des actions en partenariat avec la coordinatrice de la convention
- Mentionner ce partenariat dans ses outils de communication

Article 4 – Les engagements de la Ville

La Ville de Rouen s'engage à accompagner les projets en faveur de la présence de la culture à l'hôpital en mobilisant l'ensemble des services concernés et en premier lieu les établissements culturels et la direction culture, jeunesse et vie associative.

A cette fin, la Ville consacrera les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des actions prévues dans cette convention et apporte son soutien à la coordination de l'ensemble des actions en partenariat avec la responsable du service culturel du CHU.

Ce partenariat sera mentionné dans les outils de communication.

Article 5 – Modalités d'organisation

Chaque année, un comité de pilotage (composé des élu.e.s concerné.e.s et des directions pilotes de la Ville et du CHU) se réunit afin de faire le bilan de l'année, d'examiner les propositions et de donner son approbation à la mise en œuvre du programme d'actions de l'année suivante présenté par le comité technique.

Le comité technique est force de proposition dans l'orientation de la convention, suit et évalue les différentes actions engagées.

Il est composé selon l'ordre du jour et les thèmes abordés de différents représentants des services de la Ville et du CHU. Il est animé conjointement par la responsable du service culturel du CHU et la responsable de ce dossier à la Ville. Ainsi, chaque année, une fiche action, annexée à la convention cadre, pourra être rédigée en collaboration avec tous les secteurs de manière à donner de la visibilité aux coopérations nouvelles. Elle pourra faire l'objet d'échanges en cours d'année pour ajuster au mieux les projets et fera l'objet d'un bilan avec tous les secteurs concernés.

Par ailleurs, la Ville inscrit annuellement une somme déterminée en concertation avec le CHU pour la mise en œuvre de projets. Le montant de cette participation ne pourra

pas excéder 5 000 € et sera défini chaque année en concertation avec la responsable culturelle du CHU en fonction des projets qui seront mis en place.

Enfin, l'ensemble des documents produits dans le cadre d'une action relevant de cette convention portera des logotypes des différents partenaires, et ce quelle que soit la nature des documents. Celui ou ceux des partenaires qui seront à l'origine de la publication veilleront à obtenir l'accord des autres signataires.

Article 7 – Durée

La présente convention est établie pour une durée de trois ans à compter du jour de sa signature.

Au terme de cette période, le comité de pilotage proposera un bilan général de la convention sur la base duquel les partenaires pourront se prononcer sur l'éventuelle reconduction du partenariat.

Article 8 – Résiliation

Pendant cette période de trois ans, chaque partenaire se réserve le droit de dénoncer la convention à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, si les objectifs et les moyens définis dans le cadre de ces partenariats ne sont pas respectés.

Article 9 – Modification

Toute modification à la présente convention donnera lieu à un avenant.

Article 10 – Litiges

Les parties cocontractantes conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour résoudre de façon amiable tout litige qui pourrait survenir dans l'exécution de cette convention. Si toutefois un différend ne pouvait faire l'objet d'une conciliation entre les parties, il serait soumis aux tribunaux de Rouen compétents.

Fait en deux exemplaires originaux, à Rouen, le

La Ville de Rouen
Par délégation
Mme Marie-Andrée MALLEVILLE
Adjointe au Maire
chargée de la Culture, du Patrimoine
et du Tourisme

Le CHU de Rouen
Mme Véronique DESJARDINS
Directrice Générale

FICHE ACTIONS 2022 (extrait) AVEC L'ETINCELLE

Fiche Projet - Mon corps et sa mythologie – Cie Remusat - Avril à juin 2022

Secteur : hospitalisation médecine et psychopathologie de l'adolescent

Projet d'ateliers autour du spectacle « Un Corps à soi », avec les adolescents autour de plusieurs médias : l'écriture, l'approche théâtrale, l'image (**photo**). Réalisation d'un livret, d'une performance et d'une exposition.

Le Thème principal : transmission(s) intergénérationnelle.s

Mots-clés : singularités des corps / fiction / généalogie/ trace

1- Contexte

Dans le cadre des parcours de soins, en vue d'une prise en charge globale, les équipes médico-soignantes de médecine et psychopathologie de l'adolescent et le service culturel du Chu coopèrent depuis de nombreuses années afin de proposer aux patient.e.s., la rencontre d'artistes, de leur(s) univers, de leur(pratique(s) pour mettre en partage, les vécus, les représentations et trouver divers espaces d'expression de la singularité de chacun, dans un espace de création collective. Le processus compte bien souvent tout autant que l'enjeu d'un « produit fini ». Cependant, la trace reste elle essentielle à une partie de la mémoire de ces actions.

Ces actions sont toujours co-construites.

Le secteur accueille en hospitalisation, pour une durée allant d' 1 mois à 1 an, 11 adolescent.e.s de 11 à 16 ans pour les accompagner dans la prise en charge de différentes problématiques. La majorité de ces jeunes personnes sont accueillies pour des troubles du comportement alimentaire, cela peut également être pour des situations familiales et sociales complexes, des phobies scolaires, etc

2- Le Projet

2.1. Un corps à soi, le spectacle

La proposition part du spectacle d'Aurélie Edeline « un corps à soi » qui après des rencontres avec différents types de femmes (roses des sables (Femmes âgées ; étudiant.e.. en maïeutique et Sages-femmes libérales ; jeunes filles-mères...) pour

nourrir la création du spectacle abordant la question du rapport des femmes à leur corps, aux violences gynécologiques mais aussi aux questions transgénérationnelles liées à ces problématiques qui, passées sous secret, se révèlent par symptômes à travers le corps d'une autre femme de la descendance, parfois des générations plus tard.. Cette approche souligne l'importance des prises en charge holistique.

2.2. Un corps à soi, actions sur le territoire : « mon corps et sa mythologie » - Déroulé

Le projet a initialement été pensé pour un public adolescent mais pas nécessairement en hospitalisation. Il sera adapté aux spécificités du secteur de soins.

L'idée de cet atelier est d'amener les participants à porter un regard attentif et complice sur leur propre corps, ainsi que sur leur lignée familiale. Mais plutôt que le corps dans son ensemble il nous a semblé intéressant de prendre comme point de départ les spécificités corporelles, en mettant l'accent sur les cicatrices, les marques, les singularités ou bizarreries physiques... Et, à partir de là, de construire l'histoire fictionnalisée de ce corps et de comment il s'inscrit dans sa généalogie, par le biais de l'écriture et de la photographie.

Pour démarrer ce travail d'investigation sensible nous proposerons deux questionnaires sur le corps et ses souvenirs, l'un à découvert, l'autre anonyme, qui inviteront à interroger le rapport que chacun entretient à sa singularité, et à sa lignée familiale. Puis les réponses et anecdotes collectées amèneront un travail d'écriture plus structuré qui consistera pour chacun à produire une histoire.

L'objectif est de construire sa propre mythologie familiale, fictionnalisée, en partant de soi mais en empruntant aussi aux autres certains éléments retenus dans leurs réponses. Une légende intime et fictive aux multiples inspirations.

En parallèle, les participants seront invités à réaliser un projet photographique, en produisant plusieurs séries d'images questionnant la notion de trace, de cicatrice.

Dès le début des ateliers chacune recevra un appareil photo jetable avec lequel il devra réaliser des images de corps, de paysages, d'éléments naturels, en se focalisant sur les imperfections, les défauts, les photographiant de près afin de valoriser ces détails.

Cette première série de photographies, prises au vol entre chaque atelier, fera l'objet d'une analyse collective pour comprendre le pouvoir signifiant de ces images à la limite de l'abstraction. Et elle sera mise en miroir d'un deuxième travail, autour

de la réappropriation d'anciennes photos de famille. À partir du corpus d'images à la disposition de chacun dans ses albums de famille, il s'agira de mettre en lumière des particularités, des gestes, des marques du temps, qui deviendront autant de détails narratifs symbolisant les empreintes que laisse notre passé sur nos corps et nos âmes.

La finalité de cet atelier sera de produire un objet artistique, un livret où textes et images se feront écho et avec lequel chaque participant repartira, Et d'accompagner ce rendu papier par une séance de lecture publique où les textes seront portés par les participant eux-mêmes, accompagnée d'une projection des photographies. Une manière de donner vie à ces fables psycho généalogiques, en mot et en images, lors d'un temps fort.

Le projet sera accompagné par les professionnels de santé qui ont été associés au projet.

2.3. Les artistes

Aurélie Edeline (comédienne), Manon Thorel comédienne-autrice), Thomas Cartron (plasticien), accompagnés de Thierry Poré, médiateur.

Il reste à préciser la manière dont Thierry Poré trouvera sa place au sein de ce projet.

3. Calendrier prévisionnel : 1^{er} semestre 2022

Avril à juin 2022 – Restitution le 4 juin

4. Budget prévisionnel

Dépenses : 5300 € TTC

Recettes : 5300 € TTC : 1000 € Etincelle / 1000 € direction de la culture / 500 € bibliothèques

1400 € Drac Normandie / 1400 € CHU Rouen

RESIDENCES DE TERRITOIRE

Les vibrants défricheurs : en résidence de 2022 à 2024 au sein de différentes unités de soins du CHU de ROUEN.

Les axes du partenariat :

Le perce-plafond, le berce-plafond, *Uccelli*, des créations sonores, des concerts et plus!

Après 7 ans de collaboration étroite entre les Vibrants Défricheurs et le CHU de Rouen avec le projet de Perce Plafond en service de néphrologie au CHU-Bois-Guillaume, puis en hospitalisation d'oncologie uro-digestive, en unité de soins palliatifs et en pneumologie, ainsi que le projet « Ensemble » qui a mobilisé des soignants et volontaires d'entreprises partenaires pour une création mêlant voix, musique et performances, et trois éditions d'une performance hivernale dans la chapelle du CHU, "Les Sons Infinis", c'est un partenariat à plus grande échelle qui a été imaginé, une résidence du collectif au sein du CHU à travers différentes propositions.

Les diverses expériences des vibrants ont marqué les esprits, aussi à la demande d'équipes médico-soignantes, et de patients qui nous ont offert de beaux retours, nous souhaitons déployer plus largement cette collaboration.

Une dimension participative et intégrative, la rencontre artistique comme expérience (de vie) et opportunité de création.

Ensemble, vers 2024 – projet stratégique du CHU de Rouen - Pour et avec les patients / Pour et avec les professionnels

Inscrit dans les deux axes stratégiques du projet d'établissement 2020-2024 du CHU « Ensemble », « pour et avec les patients », « pour et avec les professionnels », la démarche inclusive des Vibrants défricheurs favorisera la rencontre et la participation d'une diversité de publics, l'hôpital, cette ville dans la ville aux visages multiples. Le perce-plafond, le berce-plafond, *Uccelli*, les concerts au chevet, des expériences nouvelles, les massages sonores, les sons infinis, autant de propositions qui se déploieront entre 2022 et 2024.